

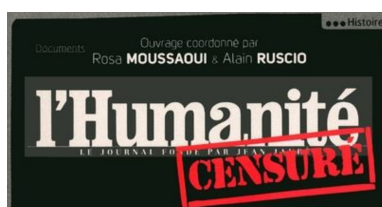
<http://pierre-alainmillet.fr/Pour-la-reconnaissance-des-massacres-du-8-mai-1945-en>



Conseil municipal du 7 avril 2025

Pour la reconnaissance des massacres du 8 mai 1945 en Algérie

- Vie politique -



Date de mise en ligne : mercredi 9 avril 2025

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Depuis des années, les communistes de Vénissieux contribuent à la mémoire de la révolution algérienne. En recevant Henri Alleg ou William Sportisse, en organisant un voyage retentissant à la rencontre des moudjahidin et des communistes algériens pour le 60e anniversaire de l'indépendance, ou en participant aux rassemblements à la guillotine pour dénoncer les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata du 8 mai 1945.

C'est une préoccupation vénissienne, avec la cérémonie du 17 octobre devant la stèle érigée en 2011, le voyage de jeunes des EPJ à Sétif en 2024. Chaque année, le maire, Michèle Picard évoque les crimes du mai 1945 en Algérie lors de la cérémonie du 8 mai, car ce jour de la libération est aussi le jour qui maintient le colonialisme et ses crimes, et qui annonce les décennies qui suivront de luttes pour l'indépendance marquées par les violences coloniales.

C'est donc avec une grande satisfaction que les élus communistes de Vénissieux ont contribué à ce vœu de la majorité municipale

Vœu présenté par la majorité municipale au conseil municipal de Vénissieux du 7 avril 2025

Le 8 mai 1945, alors que le peuple français fêtait l'armistice, la paix retrouvée et la victoire sur le nazisme, commençaient en Algérie, à Sétif mais aussi à Guelma et Kherrata, des répressions sanglantes de manifestations nationalistes, indépendantistes et anti-colonialistes,

Ce 8 mai 1945, dans la rue principale de Sétif en Algérie, de nombreux Algériens s'étaient tout d'abord rassemblés pacifiquement pour fêter l'armistice mais aussi exiger la libération du dirigeant nationaliste Messali Hadj, et défendre « l'Algérie libre » pour laquelle ils avaient conçu un nouveau drapeau, symbole de leur lutte pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et pour l'indépendance.

Pendant plusieurs semaines, l'armée française et de nombreuses milices coloniales, armées par les autorités locales, composées de civils d'origine européenne, ont alors fait régner la terreur pour rétablir l'ordre colonial et défendre l'Algérie française.

Le nombre des victimes algériennes, officiellement toutes françaises à l'époque mais qui ne l'étaient ni en fait ni en droit, est difficile à établir et encore sujet à débat. Quatre-vingts ans plus tard le nombre de victimes est estimé à 35 000 civils algériens qui ont été arrêtés, torturés et exécutés sommairement par la police, la gendarmerie, les milices coloniales et l'Armée Française, tous agissant sur ordre de l'exécutif, selon un historien.

Depuis quatre-vingts ans, ces crimes de guerre commis par l'État et ceux qui le servaient, font partie intégrante de l'histoire de France mais ne sont toujours pas reconnus officiellement.

Une telle situation est inacceptable, car elle ajoute à ces massacres l'outrage aux victimes, à leurs descendants et à leurs proches.

Cette page de l'histoire est à fois française et algérienne et la reconnaître contribuerait à consolider la fraternité entre le peuple Algérien et le peuple Français.

Reconnaître ce massacre commis par l'Etat français permettra à tous nos concitoyens, et notamment ceux issus de l'immigration algérienne, de se construire toujours plus fraternellement dans un avenir commun, celui de la communauté légale républicaine, où toutes les mémoires sont respectées.

A ce titre, il n'est pas question d'oublier les victimes de ces journées issues de la population dite « européenne ». Ainsi il faudrait également rendre aussi hommage à ces 102 victimes (selon les historiens) ayant perdues la vie au cours des émeutes provoquées par les massacres.

Le 27 février 2005, lors d'une visite à Sétif, M. Hubert Colin de Verdière, ambassadeur de France à Alger, a qualifié les « massacres du 8 mai 1945 » de « tragédie inexcusable » et que son successeur M. Bernard Bajolet a déclaré à Guelma en avril 2008 devant des étudiants algériens que « le temps de la dénégaration des massacres perpétrés par la colonisation en Algérie est terminé »,

M. François Hollande, lors de sa campagne électorale avait promis que l'État Français procéderait à la reconnaissance des crimes coloniaux,

Le futur Président de la France, en 2017 lors d'un déplacement à Alger, a qualifié la colonisation en Algérie de « partie de l'histoire française. C'est un crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face »,

Cette reconnaissance relève du devoir de mémoire, tout comme celle des massacres du 17 octobre 1961, et elle justifie (1) la création d'un lieu du souvenir à la mémoire de celles et ceux qui furent assassinés, (2) l'ouverture de toutes les archives relatives à ces terribles événements, et (3) la reconnaissance par la République des crimes commis alors.

En conséquence, le Conseil municipal de Vénissieux :

- Sollicite la Ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens Combattants et le Président de la République pour la reconnaissance par l'Etat des massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, et sur l'ouverture de toutes les archives relatives à ces terribles événements,